

ENTREPRENDRE

Société anonyme au capital de 257.801,46 Euros
Siège Social : 53 rue du Chemin vert – 92100 Boulogne Billancourt
RCS NANTERRE B 403 216 617

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 11 JUIN 2015

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale mixte afin de délibérer, ainsi que le mentionnent l'avis de convocation du BALO et les convocations individuelles, sur l'ordre du jour suivant :

- 1°/ Rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014 et rapport du Président sur le contrôle interne,
- 2°/ Rapport général et rapport sur le contrôle interne du Commissaire aux Comptes,
- 3°/ Examen et, s'il y a lieu, approbation des comptes de l'exercice 2014 :
Quitus au Conseil d'Administration,
Affectation du résultat.
- 4°/ Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions relevant de l'article L 225-38 du Code de Commerce et vote relatif auxdites conventions,
- 5°/ Autorisation, dans le cadre de l'article 225-209 du Code de Commerce, à donner au Conseil d'Administration d'acheter ses propres actions,
- 6°/ Pouvoirs en vue des formalités,
- 7°/ Questions diverses.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

A) EVENEMENTS JURIDIQUES SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rappelons que la société a été inscrite en bourse le 21 décembre 2001, par mise à la disposition au public de 27.800 titres, soit à cette date 5 % du capital social et 2,6 % des droits de vote, le prix minimal ayant été fixé à 10,96 euros par action.

Sa cotation a été transférée le 9 décembre 2013 sur le marché ALTERNEXT comme nous vous l'avons indiqué dans le précédent rapport de gestion. Ce transfert a fait franchir un palier à la société et la classe dans une catégorie de PME à fort potentiel laissant entrevoir de nouvelles perspectives de financement en fonds propres.

Nous vous rappelons que votre assemblée générale du 30 juin 2014 a autorisé pour une durée de 5 ans de nouvelles augmentations de capital en déléguant au Conseil d'Administration pour une durée de 26 mois les pouvoirs nécessaires pour réaliser en une ou plusieurs fois ces augmentations de capital.



B) ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

1) Principaux résultats

Le chiffre d'affaires de 2014 a été de 17.195.128 euros au lieu de 16.646.785 euros soit une progression de 3,3 %.

Les charges d'exploitation ont été de 15.889.875 euros au lieu de 16.400.898 euros (- 3,1 %). Le résultat d'exploitation a été de 1.357.611 euros au lieu de 691.870 euros en 2013.

Il y a eu un résultat financier négatif de 165.166 euros au lieu d'un résultat financier positif de 71.345 euros pour l'exercice précédent.

Il y a eu 12.167 euros de produits exceptionnels au lieu de 148.933 euros pour l'exercice précédent et 877.567 euros de charges exceptionnelles au lieu de 284.047 euros laissant donc un résultat exceptionnel négatif de 865.400 euros au lieu d'un résultat négatif de 135.114 euros en 2013

Il y a eu une charge d'impôt sur les sociétés de 100.144 euros au lieu de 186.868 euros en 2013.

Il en résulte un bénéfice de 226.400 euros au lieu d'un bénéfice de 441.233 euros en 2013.

2) Commentaires sur ces résultats

Il y a eu une progression du chiffre d'affaires dans un marché de la presse en baisse globale de 6 à 10 %. Ce qui constitue un bon résultat.

La publicité payante se maintient : 2.400.000 euros au lieu de 2.215.000 euros.

Il y a eu cependant moins de publicité à l'exportation et moins de publicité d'échanges (290.950 euros au lieu de 689.313 euros). Au total, les recettes publicitaires – englobant ces publicités à l'exportation et ces publicités d'échanges – ont globalement baissé : 2.738.652 euros au lieu de 2.904.740 euros.

Les ventes et notamment les ventes en kiosques ont bien progressé (+ 773.980 euros), malgré un marché en baisse.

Cette progression est due à la réactivité de notre entreprise, qui accompagne un marché versatile, saisissant les opportunités sur les segments de marché en progression (Pôles Santé, Cuisine, People, Intellectuel-culturel avec les titres : 'Intelligence magazine' ou 'Question Philosophie') et lancements de magazines sur des pôles ciblés avec un lectorat à forte affinité.

D'autres pôles se maintiennent bien : « Pôle Pratique », « Pôle Automobile ».

Deux de nos titres figurent dans le « Top 10 » de l'OJD : 'L'Essentiel de l'Auto' et 'Jour de France'. L'arrêt de certains concurrents (« l'Entreprise ») profite à nos titres.

A la suite de départs, les postes de salaires et de charges sociales ont sensiblement baissé (- de 362.000 euros).

D'autre part, il y a eu une baisse importante de la dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients (- 362.000 euros) : cela s'est traduit par un résultat d'exploitation en forte progression (1.357.611 euros, soit + 665.000 euros)

Du fait de la nouvelle gestion des MLP (Messageries Lyonnaises de Presse) et l'allongement de leurs délais de paiement dû aux décisions du CSMP (Conseil Supérieur des Messageries de Presse), la trésorerie s'est vue dégradée sensiblement, et le résultat financier a baissé, passant de + 71.345 euros en 2013 à - 165.666 euros en 2014, du fait aussi de la constitution d'une dotation aux provisions de nature financière.

Le résultat exceptionnel est négatif (- 865.400 euros au lieu de - 135.213 euros en 2013) en raison de la constitution d'une provision pour risques à hauteur de 727.000 euros pour les risques résultant de plusieurs affaires en cours devant les tribunaux dont certaines devant les Prud'hommes.

Le résultat reste bénéficiaire, mais en retrait par rapport à 2013 (226.400 euros au lieu de 441.233 euros).

Notre stratégie, caractérisée par une forte production éditoriale sur les principaux centres d'intérêt et par un mode de production souple et mobile, est validée par les soubresauts du marché. Au plan du numérique, nous investissons sur entreprendre.fr (le site B to B) et infoetsavoir.fr (site grand public).

3) Résultats de nos filiales

- ENTREPRENDRE détient 100 % du capital de FRANCE QUOTIDIEN. FRANCE QUOTIDIEN après avoir arrêté la parution de «Le Quotidien du Foot » n'a plus d'activité. Nous conservons cependant cette structure comme éventuel outil pour de nouveaux titres.
- ENTREPRENDRE détient 51 % du capital de FRENCH MEDIA, société créée en fin d'année 2014.

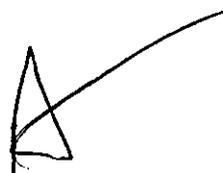
II – EVOLUTION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous avons en 2014 créé de nouveaux titres :

- Spécial Potager
- Santé Médecine Douce
- Spécial Tracteurs
- Auto Prestige
- Ma Petite Entreprise
- Cerveau et Conscience
- l'Evènement Magazine

Nous créons de nouveaux titres en 2015 :

- Entreprendre Femme
- Beauté naturelle
- Positivement



Comme nous l'avons indiqué, nous continuons donc à faire preuve de créativité et de dynamisme en lançant de nouveaux magazines qui sont au plus près des besoins de nouveautés du lectorat et à sa volatilité qui est une tendance générale. Cette réactivité constitue l'ADN de la société.

Enfin, nous vous rappelons que le transfert de notre cotation sur ALTERNEXT fin 2013 consolide nos possibilités de recours sur les marchés financiers.

III – INFORMATIONS COMPTABLES ET JURIDIQUES

A) Informations juridiques

1- vous trouverez ci-après la liste des mandats et fonctions exercés pour chaque mandataire social durant l'exercice :

- Monsieur Robert LAFONT - Président Directeur Général

- Gérant de FRANCE QUOTIDIEN (EURL)
- Gérant de ROBERT LAFONT PARTICIPATIONS (SARL)
- Président de FRENCH MEDIA (SAS)
- Gérant de SCI TALLEYRAND (Société civile)
- Gérant de SCI DEBUSSY (Société civile)

- Madame Marie-Jeanne ROSSELIN-LAFONT - Administrateur

◆ *Aucun autre mandat*

- Monsieur Jean François LAFONT - Administrateur

◆ *Aucun autre mandat*

2- Personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 1/20, 1/10, 1/5, 1/2 ou 2/3 soit du capital soit des droits de vote de la société ENTREPRENDRE.

La société ROBERT LAFONT PARTICIPATIONS a acquis plus des 2/3 du capital et des droits de vote de la société.

Monsieur Robert LAFONT (Président Directeur Général de la société) détient plus de 1/10 du capital et des droits de vote.

Aucune autre personne physique ou morale ne dépasse l'un des seuils mentionnés ci-dessus.

3- Nous vous indiquons, conformément à la loi, qu'au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, aucune proportion de capital n'est détenue par le personnel dans le cadre d'un Plan d'Epargne Entreprise et par les salariés et anciens salariés dans le cadre d'un Fonds Commun de Placement d'entreprise (article L 225-102).

Lorsque le personnel ne détient pas au moins 3 % du capital social dans le cadre d'un Plan d'Epargne Entreprise (PEE), la loi a prévu qu'une augmentation de capital devait être proposée tous les 3 ans pour lui permettre de détenir une participation de ce montant. Vous vous êtes prononcé négativement à ce sujet lors de votre assemblée générale mixte du 30 juin 2014.



B) Informations comptables

1- Rémunération des dirigeants :

Le Conseil du 19 décembre 2014 a approuvé la rémunération de son Président Directeur Général, Monsieur Robert LAFONT, laquelle s'élève à un montant brut de 78.000 euros pour l'ensemble de l'exercice 2014. La société prend également en charge les frais professionnels (notamment de voiture) de Monsieur Robert LAFONT.

Les autres administrateurs n'ont perçu aucune rémunération de la société.

2- Informations sur les filiales et participations :

Conformément à l'article L233-6 du Code de Commerce, nous vous informons sur les prises de participation réalisées au cours de l'exercice :

***Filiales :**

- Création de la société FRENCH MEDIA en fin d'année 2014 - détention à hauteur de 51% du capital social. La date de clôture du premier exercice est fixée au 31 décembre 2015.

***Participations :**

- RAPID PARE-BRISE : prise de participation à hauteur de 15 % du capital social.

Elle a pour activité la franchise dans le vitrage automobile.

- CHOOPA : prise de participation à hauteur de 25% du capital social.

Elle a pour activité la franchise dans le commerce de la chaussure et vêtements pour femmes.

- FRANCE VEL : prise de participation à hauteur de 20% du capital social.

Elle a pour activité la fabrication et la commercialisation de vélos et trottinettes électriques.

- BUSINESS AGENTS CO : prise de participation à hauteur de 30% du capital social.

Elle a pour activité la diffusion par site internet d'annonces de sociétés pour la recherche de fournisseurs ou de clients.

- DIRECT DEWISES : prise de participation à hauteur de 40% du capital social.

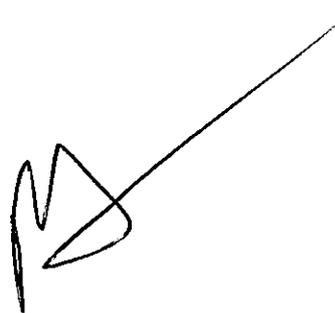
Elle a pour activité le négoce en gros de devises par site internet pour le compte de sociétés.

Le développement d'une activité d'incubateur nous conduit à prendre des participations en 'media for equity'.

Nous avons pris des participations dans des entreprises à potentiel (RAPID PARE-BRISE, CHOOPA,...) en souscrivant à des augmentations de capital dont les valeurs de souscription sont compensées par des ventes publicitaires. Cette politique permet donc à la fois d'augmenter nos actifs et notre chiffre d'affaires.

2-1 - Liste des filiales et participations

Ce tableau est annexé au présent rapport.



3- Informations sur les titres immobilisés

-SARL HELENE CHEVALIER INVESTISSEMENT, société au capital de 50.000 €
Nous vous rappelons que ces titres immobilisés sont dépréciés à 100 %.

-SAS LE COMPLEMENT ALIMENTAIRE au capital de 54.400 €
Les titres immobilisés que nous détenons ont été dépréciés à la clôture de l'exercice à hauteur de 75%.

4- Tableau des résultats et éléments caractéristiques de la société au cours des 5 derniers exercices

Ce tableau est annexé au présent rapport.

5- Actions Propres

Nous vous informons que nous détenons au 31 décembre 2014 cinquante actions Entreprenre pour un montant total de 1.190.40 €.

6- Répartition et affectation des résultats et des sommes distribuables

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 226.400,08 euros comme suit :

- la somme de.....	141.176,99 €
pour servir aux actionnaires un dividende de 0,23 € par action	
- la somme de.....	1.194,40 €
au compte « réserves indisponibles »	
- le solde, soit.....	84.028,69 €
au compte « autres réserves »	

Total.....	226.400,08 €

Les prélèvements sociaux et le prélèvement forfaitaire obligatoire dus sur les dividendes distribués aux personnes physiques seront prélevés selon la législation en vigueur à savoir par l'établissement financier désigné par la société.

7- Distribution des dividendes au cours des 3 derniers exercices

Nous vous rappelons, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois exercices précédents :

- 2014	: dividendes	306.906,50 €
- 2013	: dividendes	298.988,20 €
- 2012	: dividendes	636.883,80 €

8- Frais de recherche et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice.

9- Dépenses non déductibles

Les dépenses non déductibles au sens des articles 39-4 et 39-5 du CGI ont été de 66 666 euros (Dons Mécénat sportif – La Solitaire du Figaro) permettant également de bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 60% selon la législation en vigueur.

10- Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, complété par l'avis technique du CNCC en date du 1^{er} Février 2010, nous vous informons qu'au titre de l'exercice écoulé, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Solde au 31 12 2014	Solde au 31 12 2013
Dettes échues	518 K€	265 K€
Dettes échéance 30 jours	245 K€	211 K€
Dettes échéance 60 jours	682 K€	1 181 K€
Fournisseurs Echanges Mses	875 K€	585 K€
Fournisseurs Factures non parvenues	924 K€	1 019 K€
	3 244 K€	3 261 K€

IV – INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

Le cours avait baissé en 2012 avant de se stabiliser en 2013 autour de 42-43 euros.

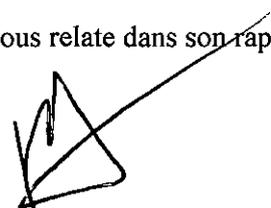
Le cours a baissé au début de 2014. Le cours était aux alentours de 21 euros à la fin de 2014, et se situe actuellement autour de 25 euros.

Par ailleurs, nous vous proposons d'autoriser la société à acheter ses propres actions dans le cadre des modalités prévues par la loi (article L.225 – 209 du Code de commerce) pour notamment favoriser la liquidité des titres.

V - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

En application de l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été informé des conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial.



VI - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-102 - 1 MODIFIE DU CODE DE COMMERCE

En application de l'article L 225-102 -1 modifié du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

VII – RISQUES – ENVIRONNEMENT - PERSONNEL

Nous vous rappelons que l'entreprise, à l'inverse de ses concurrents, est peu sensible aux fluctuations du marché publicitaire : les recettes publicitaires représentent seulement environ 16 % des recettes totales de la société alors que ces recettes représentent en général près de 50 % du chiffre d'affaires en moyenne dans le secteur de la presse magazine. Ce facteur, ajouté à la diversité du nombre de nos titres, nous rend moins dépendant des fluctuations en permettant de mieux appréhender les évolutions du marché, tout en laissant subsister les risques intrinsèques à toute entreprise.

VIII – SITUATION FINANCIERE ET ENDETTEMENT DE LA SOCIETE

L'endettement de la société est mentionné au passif du bilan.

L'endettement (7.071.027 euros au lieu de 6.723.240 euros en 2013) représente au 31/12/2014 :
- 1,73 fois le total des capitaux propres (1,61 au 31/12/2013)
- 41,12 % du chiffre d'affaires (40,38 % au 31/12/2013)

ENTREPRENDRE a un endettement bancaire de 602.655 euros au 31 décembre 2014, résultant du prêt souscrit en 2013 auprès de la BPI (Banque Publique d'Investissement).

Par ailleurs, au titre des engagements hors bilan de la société, les engagements donnés sont constitués pour le principal d'un privilège du Trésor pour un montant de 25.249 euros.

Les capitaux propres sont de 4.089.570 euros au lieu de 4.170.077 euros en 2013, soit un montant à peu près stable.

IX – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'évènement majeur à vous signaler et au plan juridique, le litige Figaro/JDF bien qu'ayant été gagné par nous en première instance sur toutes les demandes fait l'objet d'un appel de leur part.

Nous vous proposons de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration

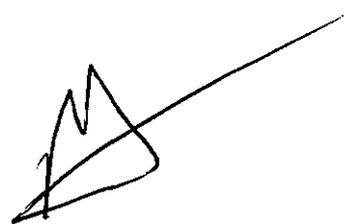


TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
FRANCE QUOTIDIEN	10 000	(615 364)	100%	10 000	0	608 358	0	0	(758)	0
FRENCH MEDIA	100	0	51%	51	51	0	0	0	0	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
RAPID PARE-BRISE	200 089	NC	15%	200 000	200 000	0	0	NC	NC	0
CHOOPA	418 200	NC	25%	400 200	400 200	0	0	NC	NC	0
FRANCE VEL	12 500	-4 807	20%	150 000	150 000	0	0	123 716	1 068	0
BUSINESS AGENTS CO	16 250	NC	30%	300 000	300 000	0	0	NC	NC	0
DIRECT DEVICES	84 000	NC	40%	199 920	199 920	0	0	NC	NC	0
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										

Tableau

a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Durée de l'exercice	12 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	257 801	257 801	256 276	254 754	245 600
b) Nombre d'actions émises	613 813	613 813	610 180	606 556	584 762
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	17 195 129	16 646 785	18 471 984	20 915 329	20 122 503
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 386 678	660 206	791 374	1 292 985	1 934 904
c) Impôt sur les bénéfices	100 144	186 868	162 439	487 655	204 761
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 286 534	473 338	628 935	805 330	1 730 143
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	226 400	441 233	367 294	891 235	1 308 934
f) Montants des bénéfices distribués	306 907	298 988	636 884	701 714	-
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	2.10	0.78	1.03	1.33	2.93
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0.37	0.72	0.60	1.47	2.24
c) Dividende versé à chaque action	0.50	0.49	1.05	1.20	
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	19	18	29	32	32
b) Montant de la masse salariale	549 627	822 487	996 369	988 998	1 168 282
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	158 538	247 314	288 317	284 625	310 630

